

Conseil patrimoine bâti

église *Saint-Martin d'Hébêcrevon*

Commune de THEREVAL



Compte-rendu d'observation

Visite du 21 DECEMBRE 2017

Participants :

M. ROUSSELLE, adjoint

M. BEDOUIN, adjoint

M. TOUTAIN, conseiller municipal

M. RIHOUEY, conseiller municipal

M. BRACHET, conseiller municipal

M. ERNAULT, architecte-conseiller au c.a.u.e. de la Manche



c.a.u.e.
de la manche

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'ÉTAT DES LIEUX APPARENTS

en quelques mots ...

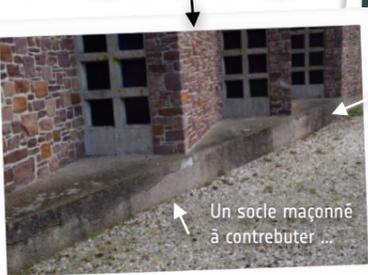
L'église *Saint-Martin* présente un état de conservation relativement aléatoire. L'équilibre sanitaire de l'édifice est mis à défaut, localement, sur certaines parties. L'étanchéité des parties hautes semble éprouver l'endurance du temps. Les pieds de murs semblent également avoir particulièrement été fragilisés par des décaissements de sols aux abords directs de l'édifice, notamment sur sa partie méridionale. Avec le projet de reconstruction, l'aménagement du cimetière a défait les profils de terrain d'origine laissant place à des effets de cuvettes et de contre-pente renvoyant systématiquement les eaux de pluie vers le bâtiment. De plus, le « socle » maçonné de la façade à redans *Sud* n'est pas contretuté par la masse de terre végétale qui a été supprimée (visiblement à la reconstruction de l'édifice) et révèle aujourd'hui, localement, de potentielles fragilités pour l'équilibre structurel des maçonneries. Il ne semble pas exister de drainage opérant sur la périphérie de l'édifice ; phénomène particulièrement aggravant pour l'état sanitaire du chevet de l'édifice où les couvertures sont en égouts libres déversant de façon récurrente les eaux de pluie en pied de bâtiment. Compte tenu des pathologies observées sur l'édifice, l'enclos du cimetière appelle à renouer avec son caractère d'origine en favorisant des parterres enherbés et en s'autorisant l'apport de végétaux à l'image d'un parc ou d'un jardin.



Vue intérieure de l'église. A noter la conception architecturale retenue par le projet de reconstruction qui rendrait quasiment indépendant le bas-côté Nord du vaisseau de nef...

De façon générale, l'environnement existant en pied d'édifice est à parfaire. Un drainage en canalisation drainante et l'installation de regards étanches au droit de chaque point de collecte des descentes de gouttières sont des opérations complémentaires pouvant profiter des travaux de recharge des sols.

Une recharge des sols à envisager



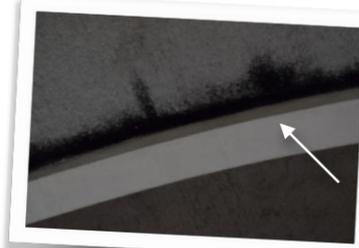
Un socle maçonné à contrebouter ...



...d'inévitables infiltrations compte tenu du contexte extérieur...



La pose de regards étanches au droit de chaque point de collecte permettrait d'améliorer la gestion des eaux de pluie aux abords directs du bâtiment.



Infiltrations en partie haute. L'état de fatigue des solins des couvertures semble responsable de ce désordre.



Regard(s)



La verrière en béton armé appelle à une restauration.



DES POINTS DE VIGILANCE

par ordre d'importance

Au regard de cet état des lieux apparent, un certain nombre d'actions pourraient être, d'ores et déjà, envisagées

✓ **Réfection des organes d'étanchéité des parties hautes** > l'ensemble des organes d'étanchéité des couvertures est à vérifier. Le cas échéant, des opérations de réfections pourraient être envisagées. Les toitures terrasses sont particulièrement concernées. **NB** : Au regard des infiltrations constatées en parties hautes à l'intérieur de l'édifice, les solins permettant d'assurer l'étanchéité entre ces dernières et le vaisseau principal de la nef forment également des points de vigilances particuliers où de probables réfections sont à envisager.

✓ **Restauration de la verrière des fonts baptismaux** > l'étanchéité de la verrière en béton armé est à revoir. Les bétons sont à traiter et à panser. La dépose des vitraux du maître-verrier *Paul Bony* sera probablement nécessaire. Ils pourront être vérifiés, nettoyés et, le cas échéant, restaurés avant leur repose.

✓ **Intervention sur les sols extérieurs** > une recharge des sols pourrait être envisagée aux abords directs de l'édifice, notamment le long de la façade Sud de l'édifice où le phénomène de décaissement du cimetière demeure important (ce phénomène cause des entrées d'eau récurrentes au niveau des redans Sud de la nef, nettement perceptibles à l'intérieur de l'édifice). Cette recharge en pied de bâtiment pourrait alors prendre, en finition, l'aspect d'une banquette enherbée sous forme de légers glacis. Cette disposition permettrait notamment d'épauler le socle du bâtiment et d'éviter, de surcroît, à ce que l'humidité en sol provenant du cimetière ne soit renvoyée systématiquement contre les murs de l'église. La mise en place d'un drainage en canalisation drainante (c'est-à-dire placé à une distance respectueuse des ouvrages de maçonneries de façon notamment à ne pas les fragiliser) et placé sur la périphérie de l'église dans le bas des nouveaux glacis enherbés pourrait permettre de parfaire la gestion des eaux en sols. Cette intervention intéresse d'autant plus l'environnement du chevet puisque l'abside déverse en égout libre ses eaux de pluies au sol.

✓ **Interventions sur différents plafonds intérieurs** > avec des degrés d'altérations variables, les pathologies amenées par l'usure des organes d'étanchéité en parties hautes sont présentes sur l'ensemble des couvertures de l'édifice. Une fois les réfections d'étanchéité effectuées sur les parties hautes, les plafonds abîmés pourraient être restaurés. Aussi, le projet de restauration du bâtiment passe inévitablement par un chantier de restauration - voire de re-qualification - des plafonds intérieurs de l'édifice. Pour ces plafonds, les niveaux d'interventions sont différents en fonction de la pathologie à l'origine du désordre. Ainsi, le plafond des fonts baptismaux est à revoir dans son ensemble tandis que pour le cul de four du chœur un enduit avec un lait de chaux serait suffisant pour gommer les altérations constatées. Indépendamment de quoi, l'axe principal des travaux à mener sur ces plafonds concerne l'actuel revêtement pulvérulent de la nef nécessitant aujourd'hui d'être supprimé (ou confiné) afin de faire place à un nouveau projet de plafond. L'éventuelle nouvelle orientation pouvant être donnée au bâtiment dans un futur usage (autre que culturel) accroît d'autant plus l'intérêt de la question du plafond. Au-delà d'une simple réfection de la voûte, la recherche d'une acoustique adaptée pourrait probablement être un des points de départ pour la conception du revêtement intérieur du bâtiment.

✓ **Réparations et remise en lasures** > les différentes portes en bois de l'église mériteraient d'être restaurées.

✓ **Vers un projet paysager du cimetière** > au regard des questionnements actuels sur l'usage de l'église et compte tenu des travaux extérieurs à mener sur les abords directs de l'édifice, il apparaît qu'un projet global à mener sur le cimetière permettrait de poser les bases d'un aménagement nouveau pour le lieu. Au-delà des recharges de sol réclamées aujourd'hui par la santé du bâtiment, un projet de conception paysager permettant au cimetière d'être travaillé comme **un jardin ou un parc** ouvrirait les possibilités pour le bâtiment d'église d'être éventuellement désacralisé en vue d'un nouvel usage ainsi que, pour le lieu, d'être mis en valeur à partir de ses qualités propres.

Action(s)

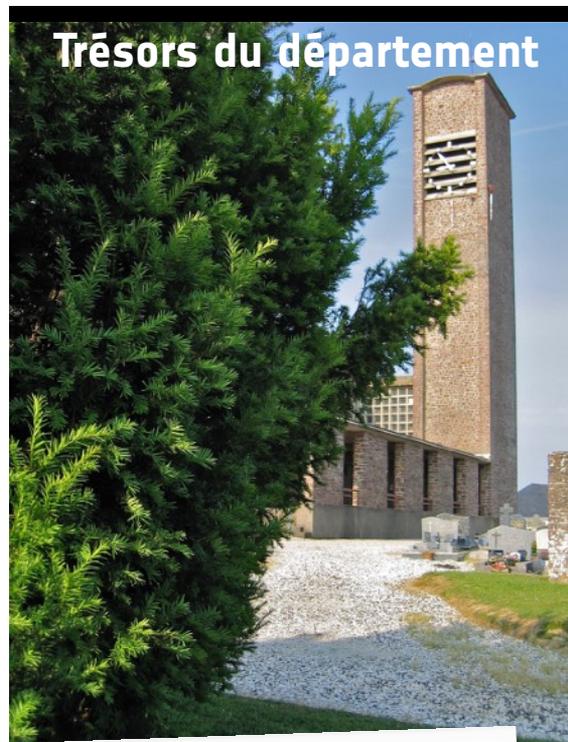
VERS UNE RESTAURATION PÉRENNE pour ce patrimoine communal

Si une partie des travaux à envisager sur l'église *Saint-Martin* concerne des opérations de simple réfection et d'entretien ordinaire pouvant se satisfaire de l'intervention d'**artisans** maîtrisant les **techniques de mise en œuvre** appelées par ce type de patrimoine, il n'en demeure pas moins que les compétences d'un **architecte** ou d'un **architecte du patrimoine** pourraient être nécessaires, voire incontournables sur un certain nombre de points, pour mener à bien un projet de restauration globale et permettre une préservation pérenne de l'édifice. La restauration de la verrière des fonts baptismaux demeure en ce sens caractéristique des éléments de projet nécessitant l'intervention de professionnels spécialisés. Par ailleurs, l'intervention d'un architecte pourrait être complétée, en parallèle, par l'apport des compétences d'un **paysagiste-concepteur**. Le rôle combiné de ces deux intervenants permettra, d'une part, de rétablir les conditions de salubrité des sols ainsi que leurs cohésions aux abords de l'édifice, et d'autre part, d'amener un nouveau travail paysager (voire urbain) du cimetière. Ce projet de cimetière-parc permettrait d'ouvrir plus confortablement des perspectives pour envisager un tout autre usage du bâtiment d'église. Toutefois, aux vu de la configuration intérieure de l'église, et partant du fait que l'église servirait un autre usage que le culte, le bas-côté *Nord* pourrait conserver sa vocation culturelle et offrir depuis la galerie d'accès extérieure, une chapelle (ardente) pour le lien avec le cimetière. Là également, une nouvelle conception architecturale adaptée aux exigences du lieu permettrait de trouver des réponses spatiales et d'usages permettant de satisfaire à tous, en confortant les qualités de ce patrimoine singulier. Aussi, l'apport de ces professionnels reste autant bénéfique pour la juste considération de ce bien communal que pour les économies à imaginer dans la gestion et l'entretien de l'édifice dans le temps. Pour l'ensemble de ces opérations, la collectivité peut être assurée de la permanence du conseil bienveillant du c.a.u.e. de la Manche.



Des interventions sur les extérieurs sont à prévoir afin d'assurer les conditions de bonne préservation de l'église. Au-delà du bâtiment, c'est également l'ensemble de l'enclos et le paysage du cimetière qui sont concernés. Cette vue prise par un drone (*Cotentin Drone*) illustre une vision d'ensemble permettant d'envisager un travail sur les extérieurs avec des enjeux paysagers et urbains forts. La question posée aujourd'hui sur l'état de conservation de l'église demeure probablement une opportunité pour permettre une re-qualification de cette partie du bourg. Pour ces raisons, le recours à des professionnels tels qu'un architecte et un paysagiste-concepteur pourrait être bénéfique et profitable.

Trésors du département



Ci-dessus, vue de la maquette d'origine figurant le projet de reconstruction de l'église Saint-Martin et de son cimetière. La présence du végétal sur cette maquette illustre la volonté manifeste de poser les bases d'un cimetière paysager.



Vue extraite d'un petit film réalisé par l'entreprise *COTENTIN DRONE* sur l'église *Saint-Martin d'Hébécrevon* à l'initiative du c.a.u.e. de la *Manche* autour de la découverte ou re-découverte des églises de la *Reconstruction* du département de la *Manche*.



AVERTISSEMENT

Cette intervention du C.A.U.E. s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sollicitée par la commune de THEREVAL. En aucun cas, elle ne doit être considérée comme opérationnelle, étant une démarche de conseil et de sensibilisation. Les réflexions proposées permettront à la commune de THEREVAL de définir des choix d'aménagement avec un objectif de qualité que pourrait développer ultérieurement un concepteur d'exercice libéral (Architecte, Architecte-Paysagiste, Urbaniste...), préalablement à toute mission de maîtrise d'œuvre.

c.a.u.e.
de la manche
CONSEIL ARCHITECTURE, PAYSAGISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Conseil patrimoine bâti

église St Martin d'Hébécrevon de THEREVAL - décembre 2017